

Pascal Singy & Fabrice Rouiller

Les francophones face à leur langue

Le cas des Nigériens

Liminaire

Il est encore trop fréquent de voir dans la francophonie ce que François Mitterrand appelait « La plus grande France » en certaines occasions (Smith 1993). Il ne manque pourtant pas de voix autorisées qui se sont élevées pour énoncer — et par là dénoncer les illusions d'un certain communisme linguistique (Bourdieu 1984) — qu'une telle conception de la francophonie est bien loin de rendre compte des réalités observées. Se fondant sur de solides recherches, ces mêmes voix ont en contraste insisté sur le fait qu'une prise en considération d'éléments d'ordre sociolinguistique (Valdmann 1983 ; Chaudenson *et al.* 1991), historique (Bal 1977) ou juridico-constitutionnel (Turi 1996) interdit de concevoir la francophonie sous les traits d'un ensemble territorial formé lui-même d'un nombre arrêté d'ensembles territoriaux plus petits et comparables s'agissant des pratiques, des représentations et des normes langagières. À cet égard, l'ouvrage collectif dirigé par Didier de Robillard et Michel Beniamino (1996) montre de manière éclairante à quel point ce qu'il est convenu d'appeler *la* francophonie, loin d'apparaître comme un large espace fédéré par la pratique en commun du français, offre en vérité une diversité de situations au sein de ses multiples composantes. On peut s'étonner de ne pas trouver dans cet ouvrage collectif de contribution réservée au Niger. Cela au moins pour deux raisons. La première réside dans le fait que le Niger a le français pour unique langue officielle, quand bien même celui-ci demeure langue seconde pour la presque totalité des Nigériens qui le parlent. La seconde tient dans l'absence, encore presque complète jusqu'à ce jour, d'informations à portée générale concernant la position du français dans le paysage linguistique de ce pays. Certes, on dispose d'un certain nombre d'observations sur ce paysage qui apparaît relativement simple en comparaison de ceux attestés dans d'autres pays francophones africains tels le Cameroun ou le Gabon par exemple. En effet, mis à part l'idiome officiel, le Niger compte — chiffre à considérer avec prudence s'agissant de l'Afrique (Canut & Dumestre 1996) — au plus une vingtaine de langues dont un pré-amendement à la Constitution reconnaît pour neuf

d'entre elles un statut de langue nationale : l'arabe et le buduma, le fulfuldé, le gurmancé, le hausa, le kanuri, le tamashek, le tubu et le zarma.

L'intérêt majeur d'une appréciation de la position du français au Niger est à mettre en rapport avec le fait que toutes les langues locales ne pèsent pas du même poids, le hausa et le zarma, langues les plus parlées, permettant en effet la communication entre des locuteurs qui ne l'ont pas tous pour langue première. Au vu de la véhicularité attachée au français langue officielle, le Niger présente en conséquence une situation de diglossie véhiculaire dans laquelle le français apparaît comme la variété « haute » de cette diglossie, alors que les deux idiomes locaux fonctionnent comme des variétés « basses » (Singy 2000). Les résultats présentés dans ces pages, mettant en lumière une certaine perception qu'ont les locuteurs concernés par cette situation de diglossie véhiculaire, contribuent à une évaluation de la position actuelle du français au Niger, qui reste à faire.

Le cadre de l'enquête

Les résultats en question se fondent sur les données d'une recherche en cours financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique et menée conjointement par les membres d'une équipe formée de chercheurs lausannois et niaméens¹. Cette dernière s'est donné pour visée de réaliser la première étude d'envergure centrée sur le contexte général et les aspects majeurs de la situation linguistique de la République du Niger. D'approche macroscopique, cette étude comporte une composante orientée vers l'analyse des principales langues locales (variabilité dialectale, domaines d'utilisation, vitalité ethnolinguistique) et une composante visant à dégager l'image développée par les Nigériens à propos de ces langues. Concrètement, les objectifs assignés à cette étude tiennent dans une évaluation de l'hétérogénéité linguistique et du plurilinguisme des populations, dans une analyse des fonctionnalités des langues et dans le dégagement des représentations sociales associées aux langues et aux pratiques linguistiques.

Construit à partir d'une enquête exploratoire (Singy 2000), le protocole d'enquête retenu se présente sous la forme d'un entretien structuré conduit par des enquêteurs formés en sociolinguistique et ayant pour langue première un des idiomes visés — à savoir le hausa, le zarma, le tamashek, le fulfuldé et le kanuri. Cet entretien, élaboré d'abord en français, traduit dans les langues dites nationales puis retraduit en français (opération de triangulation), est identique pour les cinq communautés linguistiques examinées. Outre la saisie des données sociodémographiques « classiques » — sexe, âge, profession, lieu de résidence —, il a pour but d'obtenir des éléments de réponse portant sur les pratiques effectives et déclarées : la L1 — libellée

1. Il s'agit de la requête n° 12-52602.97 dont le titre est « Problématique des langues au Niger : pratiques et représentations ».

« première langue apprise avec les parents » —, la ou les L2 apprise(s), ainsi que leurs sphères d'emploi (en famille, avec les amis, au marché). Concernant les représentations linguistiques, nous avons construit un certain nombre d'indicateurs, au sens de Lazarsfeld (1965), invitant les enquêté(e)s à mettre en lien pratiques linguistiques et vie sociale.

Initiée il y a plus d'un an, la production des données se solde aujourd'hui par un collectif formé de 3 812 individus, vivant à Niamey, la capitale, et dans le reste du pays, exception faite des deux rives du fleuve Niger qui restent encore à couvrir. Cet état d'avancement de la recherche explique le nombre relativement faible de locuteurs du zarma présents dans le tableau ci-dessous. Pratiquement, en l'absence de données statistiques fiables, chaque enquêteur a été appelé à interroger cinq personnes par point d'enquête en essayant de respecter un certain équilibre s'agissant d'une série de variables de contrôle telles l'âge et le sexe. À noter que la sous-représentation des femmes dans notre collectif — femmes 40 % versus hommes 60 % — est à mettre essentiellement en lien avec le contexte culturel nigérien, largement de tradition musulmane, où les femmes ne participent pas dans les mêmes termes que leurs homologues masculins à la vie sociale.

TABLEAU I. — ÉCHANTILLON ÉTABLI EN FONCTION DE LA LANGUE PREMIÈRE

<i>Langue première</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Valeur relative (%)</i>
Hausa	1 282	33,6
Zarma	499	13,1
Fulfuldé	913	23,9
Kanuri	390	10,2
Tamashek	728	19,2
Total	3 812	100

Résultats choisis

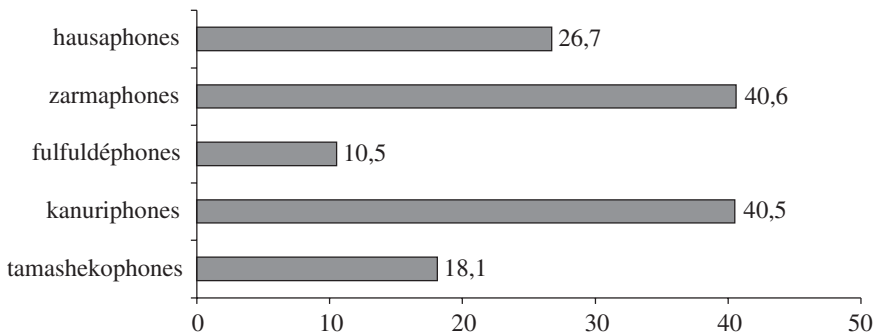
Parmi les indicateurs appelés à objectiver les représentations que se forment les Nigériens à propos de leurs langues, certains ont été construits de sorte à saisir l'image que ceux-ci se font, en termes de prestige, des différents idiomes parlés au Niger, français compris. Concrètement, ces indicateurs invitaient les enquêtés à mettre en rapport les différentes langues pratiquées sur le sol nigérien et certaines des fonctions véhiculaires principalement réservées, pour l'heure, au *visitor language* (Adegbija 1994). C'est sur les résultats liés à ces indicateurs que l'on voudrait s'arrêter, une fois présentés, pour information, ceux attachés à une question portant sur la pratique du français déclarée par les membres de notre collectif.

Le français : langue seconde

Si le français ne constitue pour aucun de nos enquêtés la langue première, il apparaît langue seconde pour près du quart de l'échantillon. C'est ainsi que 24,4 % des enquêtés déclarent parler le français à côté — au moins — d'une langue locale. La ventilation des réponses en fonction du critère sexuel conduit à une claire opposition (< 000.1). Conséquence peut-être d'une certaine disparité en matière de scolarisation, les hommes composant l'échantillon affirment, plus massivement que les femmes, parler le français. Ils sont ainsi plus de 28,3 % à répondre dans ce sens contre à peine 18 % des femmes. La prise en compte de la variable de l'âge apparaît également une source notable de variabilité des réponses (< 000.1). En effet, possible conséquence ici d'un contact médiatisé avec l'idiome officiel en constante augmentation, les enquêtés appartenant aux classes d'âge les plus jeunes sont davantage enclins à déclarer le français comme langue seconde que ceux appartenant aux générations plus âgées : 30,5 % chez les moins de 20 ans et 34,8 % chez les 20-30 ans contre seulement 13,8 % chez les 40-50 ans et 11,3 % chez les plus de 50 ans.

Mise en rapport avec la langue première des répondants, la pratique déclarée du français langue seconde rend compte d'une certaine opposition entre, d'une part, sous-populations à tradition nomade, et sous-populations à tradition sédentaire, d'autre part. Comme le montre le graphique livré ci-dessous, un fulfuldéphone sur dix environ et deux tamashekophones sur dix seulement déclarent avoir le français pour langue seconde contre plus de 40 % de zarmaphones et de kanuriphones. On notera par ailleurs un score pour les hausaphones très proche de celui établi pour l'échantillon, puisqu'il ne dépasse pas 27 %.

GRAPHIQUE I. — PRATIQUE DÉCLARÉE DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE (en %)



Distribution pour l'échantillon (N = 931)

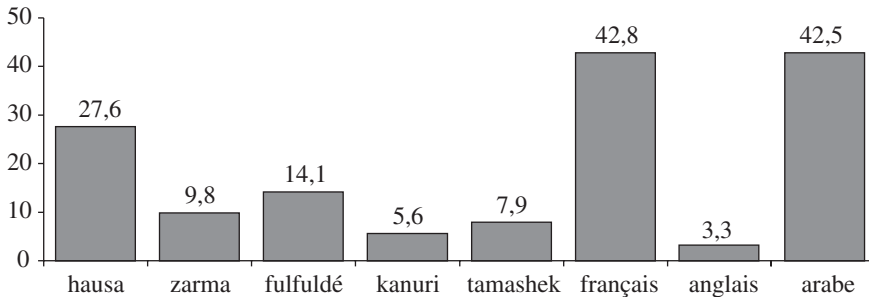
Le français et la vie sociale

Sont présentés dans cette section cinq des indicateurs visant à cerner les représentations des Nigériens concernant la question du prestige de leur idiome officiel. Saisies au travers des discours épilinguistiques, ces représentations touchent bien évidemment, par effet provoqué de comparaison, aux autres langues parlées au Niger.

Le français et l'enseignement

Le premier des indicateurs livrés ici, et centrés sur le rapport entre les différentes langues attestées au Niger et certaines des fonctions véhiculaires qu'assure principalement jusqu'ici le français, se fondait sur une question liée à l'enseignement. Ouverte, cette question invitait les enquêtés à désigner la ou les langue(s) de leur choix concernant l'enseignement dispensé à leurs propres enfants et à motiver leur réponse. La distribution des réponses à cette question peut être illustrée, pour l'ensemble du collectif, au travers du graphique donné ci-dessous :

GRAPHIQUE II. — CONCERNANT VOS ENFANTS, QUELLE(S) LANGUE(S) SOUHAITERIEZ-VOUS QU'ON UTILISE DANS L'ENSEIGNEMENT ? (en %)



Distribution pour l'échantillon (N = 3 757)

C'est, comme on le voit, le français, à égalité avec l'arabe, sur lequel s'accordent majoritairement les enquêtés (près de 43 %) quand il s'agit de la langue d'enseignement pour leurs enfants. Pour sa part, le hausa occupe la troisième position en ayant la faveur d'un peu plus du quart de l'échantillon. Quatre autres idiomes parlés au Niger apparaissent comme langues d'enseignement souhaitées : le fulfuldé, le tamashek, le zarma et le kanuri. Ils obtiennent cependant des scores clairement plus faibles. Les raisons invoquées par les enquêtés pour justifier leur choix porté sur le français se résument essentiellement en termes de prestige, de conservatisme et de

promotion sociale. Pour ce qui est de l'arabe, la plupart des enquêtés qui se sont portés sur lui livrent des réponses insistant sur l'accès à la connaissance et à la pratique du Coran.

L'essentiel à retenir de la prise en compte du sexe des enquêtés tient dans le fait que les femmes retiennent davantage le français comme langue d'enseignement (47 %) que les hommes (40 %) et ce au détriment de l'arabe (femmes 40 % vs hommes 45 %) et du hausa (femmes 21 % vs hommes 32 %). Pour sa part, l'âge apparaît comme une source de variabilité des réponses qui se traduit dans une opposition entre moins de 40 ans et plus de 40 ans. C'est ainsi que les premiers portent leur choix sur le français à 48 % et les seconds à 37 %. On retrouve cette opposition entre jeunes et moins jeunes quand on compare les scores établis pour l'arabe que privilégient les enquêtés des classes d'âge les moins jeunes.

Observés en fonction de la langue première des répondants (cf. tableau II), les résultats attachés à ce premier indicateur livrent deux informations intéressantes. La première tient dans le fait qu'au sein des communautés retenues ici, la langue majoritairement souhaitée pour l'enseignement n'est pas toujours celle qui caractérise chacune de ces communautés. À la différence des hausaphones et des fulfuldéphones, les zarmaphones et les kanuriphones portent, au total, davantage leur choix sur le français que sur leur langue propre. Ce constat est particulièrement frappant à l'examen des résultats de la communauté de langue première zarma où le français est plébiscité à près de 60 %, le zarma ne représentant que 40 % des réponses. La deuxième information concerne le choix porté sur l'arabe. Hormis le cas de la communauté kanuriphone, l'arabe offre un score important au sein des autres communautés, particulièrement au sein de celle que forment les zarmaphones (57 %).

TABLEAU II. — LES LANGUES CHOISIES POUR L'ENSEIGNEMENT
EN FONCTION DE LA LANGUE PREMIÈRE (en %)

<i>Langue(s) citée(s)</i>	<i>Langue première des répondants</i>				
	Hausa	Zarma	Fulfuldé	Kanuri	Tamashek
Hausa	58,6	19,2	8,4	18,3	7,6
Zarma	9,5	40,0	2,1	2,3	2,1
Fulfuldé	2,8	4,2	52,2	0,5	0,6
Kanuri	2,1	0,4	0,2	46,7	0,1
Tamashek	2,0	1,5	0,2	—	36,3
Français	44,2	59,8	33,7	50,7	36,0
Anglais	4,8	6,4	0,9	2,6	1,4
Arabe	40,0	57,0	41,7	17,2	51,0

On relèvera que la prise en compte de la pratique déclarée du français par les répondants n'est pas sans incidence sur la distribution des réponses.

Comme le montre le tableau donné ci-après, les répondants déclarant parler le français sont presque deux fois plus nombreux (60,2 %) à le privilégier comme langue d'enseignement pour leurs enfants que ceux qui disent ne pas le parler (37,1 %). Ainsi, tout se passe comme si les répondants francophones déclarés, au bénéfice d'une scolarisation en français, voient davantage les autres dans celle-ci tout le profit — réel ou supposé — que leur progéniture pourrait en tirer.

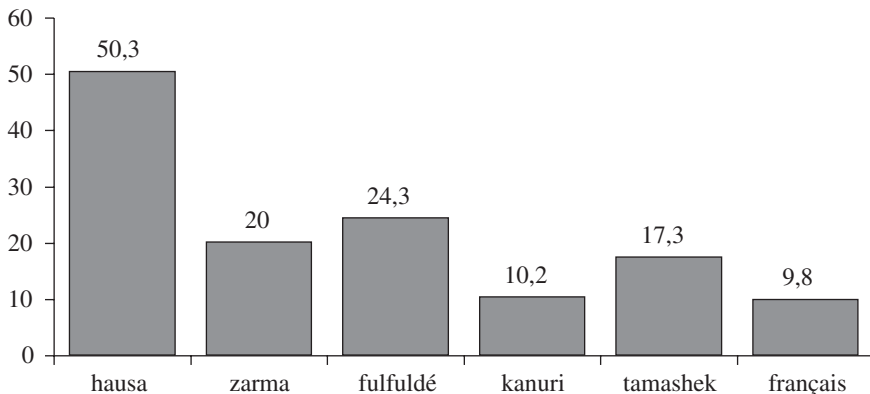
TABLEAU III. — LE FRANÇAIS COMME LANGUE D'ENSEIGNEMENT

<i>Maîtrise déclarée du français</i>	<i>Choix porté sur le français (%)</i>
oui	60,2
non	37,1

Le français et la justice

Étant admis le faible taux de scolarisation et le statut du français, encore unique langue officielle, il nous a semblé intéressant d'interroger la population nigérienne sur le(s) moyen(s) de communication qu'elle souhaite pour ce qui touche au domaine de la justice et de l'Administration. Concernant d'abord le domaine de la justice, il est à noter, comme l'indique l'histogramme ci-dessous, l'importance accordée au hausa, qui par là-même, apparaît sous les traits d'une langue à fonction véhiculaire. En effet, plus de la moitié de l'échantillon a porté son choix sur lui. Il faut également relever le sort réservé au français, lequel n'a guère la faveur des enquêtés, puisque il rassemble moins de 10 % d'entre eux.

GRAPHIQUE III. — DANS QUELLE(S) LANGUE(S) VOUDRIEZ-VOUS QUE LES JUGEMENTS SOIENT RENDUS ? (en %)



Distribution pour l'échantillon (N = 3 781)

Les raisons avancées par les membres du collectif pour justifier leurs réponses apparaissent clairement à la lumière des résultats issus de la prise en compte de la langue première, seule source ici de variabilité. Comme on peut le voir dans le graphique donné ci-après, le choix est porté massivement — à plus de 80 % — à l'intérieur de chaque communauté sur la langue propre à celle-ci, traduction chiffrée d'un désir clairement exprimé de pouvoir comprendre et se faire entendre par les représentants de la loi.

TABLEAU IV. — LES LANGUES CHOISIES POUR LA JUSTICE
EN FONCTION DE LA LANGUE PREMIÈRE (en %)

<i>Langue(s) citée(s)</i>	<i>Langue première des répondants</i>				
	Hausa	Zarma	Fulfuldé	Kanuri	Tamashek
Hausa	89,8	40,1	26,1	35,6	25,1
Zarma	12,8	87,4	10,3	6,2	5,2
Fulfuldé	5,1	8,1	89,9	1,8	0,1
Kanuri	3,2	4,4	0,6	82,0	—
Tamashek	3,5	4,6	0,7	0,5	80,7
Français	12,6	20,5	3,5	11,9	4,3
Anglais	0,2	0,4	—	—	—
Arabe	1,6	2,2	1,2	0,5	0,6

Maintes fois avancée par nos répondants quand ils ont justifié leur choix de réponses, la nécessité de pouvoir être un acteur à part entière dès lors que l'on pénètre l'univers de la justice se lit dans le tableau donné ci-dessous. En effet, à peine plus de 5 % des répondants qui ne parlent pas le français souhaiteraient voir les jugements rendus en français. En revanche la maîtrise du français semble profiter ici à celui-ci, puisque près du quart de ceux qui déclarent cette maîtrise le plébiscite comme langue de la justice.

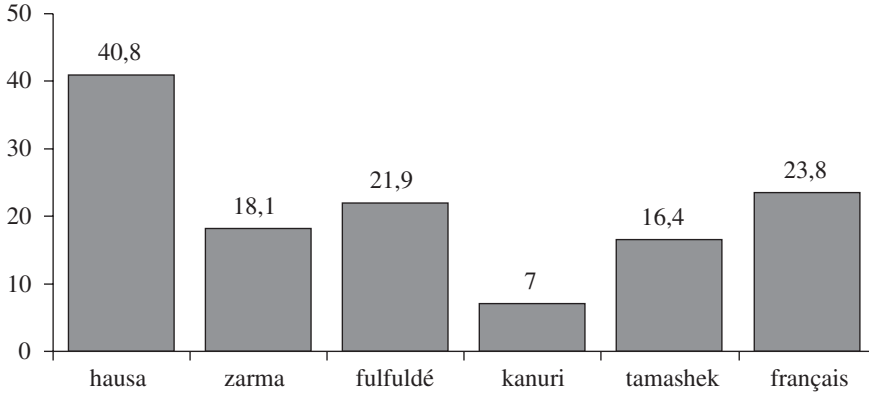
TABLEAU V. — LE FRANÇAIS COMME LANGUE DE JUSTICE

<i>Maîtrise déclarée du français</i>	<i>Choix porté sur le français (%)</i>
oui	24,4
non	5,1

Le français et l'Administration

Centré sur le(s) moyen(s) de communication souhaité(s) par les Nigériens pour ce qui relève du domaine de l'Administration, le troisième indicateur livre des résultats sensiblement différents de ceux liés au domaine de la justice. Valable pour l'ensemble de l'échantillon, le profil des réponses suscitées par cet indicateur se présente comme suit :

GRAPHIQUE IV. — DANS QUELLE(S) LANGUE(S) VOUDRIEZ-VOUS ÊTRE SERVIS
DANS L'ADMINISTRATION ? (en %)



Distribution pour l'échantillon (N = 3 788)

Un examen des réponses apportées montre que c'est le hausa qui, de loin, rassemble majoritairement nos enquêtés. Langue première pour 33 % des membres de l'échantillon, il apparaît pour plus de 41 % du total des membres de ce même échantillon comme étant la langue dans laquelle ils désirent être servis dans l'Administration. Le français, avec un score qui avoisine 24 %, se révèle être la langue la plus citée après le hausa. Pour sa part, le fulfuldé, en réunissant 22 % des enquêtés, dépasse de cinq points le tamashek qui le suit. La ventilation des réponses en fonction de l'âge des répondants révèle une certaine opposition entre les moins et les plus de 30 ans quant au choix du français. C'est ainsi que les premiers privilégient celui-ci à plus de 30 %, alors que les seconds ne sont que 17 % à le faire.

TABLEAU VI. — LES LANGUES CHOISIES POUR L'ADMINISTRATION
EN FONCTION DE LA LANGUE PREMIÈRE (en %)

Langue(s) citée(s)	Langue première des répondants				
	Hausa	Zarma	Fulfuldé	Kanuri	Tamashek
Hausa	75,7	20,3	21,9	28,9	22,5
Zarma	12,7	77,7	8,6	5,2	5,2
Fulfuldé	2,8	3,9	86,2	0,5	0,4
Kanuri	1,7	0,7	0,3	60,3	0,1
Tamashek	2,4	1,7	1,0	0,5	78,8
Français	35,6	29,3	10,9	33,8	9,9
Anglais	0,6	0,9	—	0,5	0
Arabe	2,0	1,3	1,5	0,5	0,1

Les raisons avancées par les répondants ayant opté pour le français pour justifier leur choix ont été formulées essentiellement en termes qui insistent sur la logique unissant le français, seule langue officielle, et les services de l'État. Par ailleurs, dans une proportion moindre que dans le cas de la justice, les raisons qui sont amenées pour justifier les choix portés sur les langues locales sont nourries par le même besoin d'être compris. C'est ce que traduit, en données chiffrées, le tableau ci-dessus où le score le plus élevé, pour toutes les sous-populations, est précisément celui attaché à la langue propre à ces mêmes sous-populations.

On opère ici le même constat que celui établi pour les deux indicateurs précédents : la maîtrise déclarée du français conduit les personnes concernées à voir dans le français une langue leur convenant parfaitement pour les rapports qu'ils entretiennent avec l'Administration. C'est ainsi que plus de la moitié des répondants qui déclarent parler le français ont porté ici leur choix sur lui, les autres étant moins de 14 % à le faire.

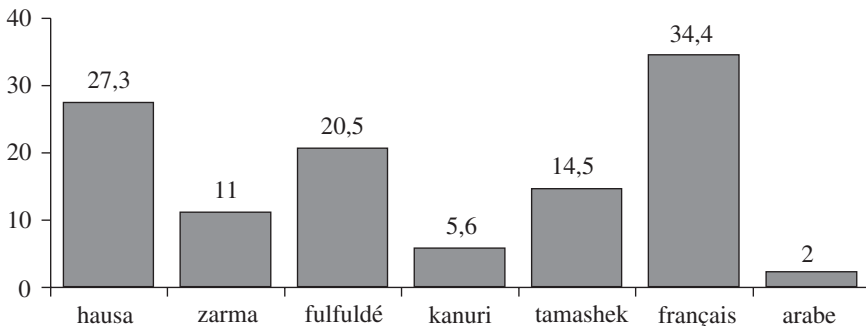
TABLEAU VII. — LE FRANÇAIS COMME LANGUE DE L'ADMINISTRATION

<i>Maîtrise déclarée du français</i>	<i>Choix porté sur le français (%)</i>
oui	54,2
non	13,8

Le français et les papiers officiels

Identique dans son principe aux précédents, le quatrième indicateur, dont les résultats sont examinés ici, reposait sur une question ainsi libellée dans sa version française : « Dans quelle(s) langue(s) voulez-vous voir votre carte d'identité rédigée ? ». Cette question a conduit les membres de l'échantillon à répondre dans les termes suivants :

GRAPHIQUE V. — DANS QUELLE(S) LANGUE(S) VOUDRIEZ-VOUS VOIR VOTRE CARTE D'IDENTITÉ RÉDIGÉE ? (en %)



Distribution pour l'échantillon (N = 3 793)

Comme on peut le lire ci-dessus, c'est le français qui, parmi les langues que citent les enquêtés, est le plus souvent plébiscité pour l'établissement d'une carte d'identité nigérienne (34,4 %). Ce dernier dépasse de plus de 7 points celui observé pour le hausa qui lui fait suite. Pour sa part, le fulfuldé recueille un peu plus de 20 % des suffrages, alors que le tamashek et le zarma atteignent des scores établis, respectivement à 14,5 % et 11 %. L'examen des raisons avancées par les enquêtés pour justifier leurs réponses révèle une nette tendance, pour ce qui est du français, à souligner son statut de langue officielle, sa diffusion internationale et sa fonction véhiculaire en dehors du Niger. S'agissant des raisons qui militent en faveur du choix des langues locales, il est à noter qu'elles sont formulées surtout en termes identitaires.

Là aussi, l'âge apparaît comme une source de variabilité des réponses. En effet, les enquêtés de moins de 30 ans sont clairement plus enclins que les autres à porter leur choix sur le français. Parmi les plus enclins à souligner la fonction véhiculaire du français en dehors des limites du territoire nigérien, ils sont plus de 45 % à souhaiter voir leur carte d'identité rédigée en français contre environ seulement 25 % de ceux appartenant aux autres classes d'âge.

La prise en compte de la langue première des répondants conduit à des résultats qui vont dans le sens des raisons expliquant le choix des langues opéré. En effet, chaque communauté affiche une préférence bien marquée pour sa propre langue confirmant le contenu des raisons explicitées ci-dessus. On notera à ce propos les scores extrêmement élevés qui sont attachés au fulfuldé et au tamashek au sein des communautés qui les parlent, signe effectif, dans les termes de Le Page et Tabouret-Keller (1985), d'un *act of identity*. Par ailleurs, les répondants appartenant à ces mêmes communautés favorisent nettement moins le français que ne le font les autres membres du collectif, peut-être en raison de leur mode de vie qui les confrontent beaucoup moins à la nécessité de détenir des papiers officiels.

TABLEAU VIII. — LES LANGUES CHOISIES POUR LA CARTE D'IDENTITÉ EN FONCTION DE LA LANGUE PREMIÈRE (en %)

Langue(s) citée(s)	Langue première des répondants				
	Hausa	Zarma	Fulfuldé	Kanuri	Tamashek
Hausa	56,0	10,3	9,8	18,8	13,3
Zarma	4,0	59,2	5,0	2,3	2,2
Fulfuldé	1,5	1,8	83,0	—	0,1
Kanuri	0,6	0,4	—	51,4	—
Tamashek	1,0	0,9	0,1	0,3	73,6
Français	49,6	45,0	13,6	46,5	19,2
Anglais	0,9	1,8	0,1	1,8	—
Arabe	1,9	2,4	1,9	2,8	1,4

L'écart qui sépare les francophones des non-francophones déclarés est encore plus net ici qu'à l'intérieur des résultats présentés jusqu'à maintenant. Effet peut-être, entre autres choses, du cumul de leur maîtrise orale et écrite du français, les premiers sont près de 70 % à vouloir voir leur carte d'identité être établie en français alors que les seconds sont moins de 20 % à formuler un tel souhait.

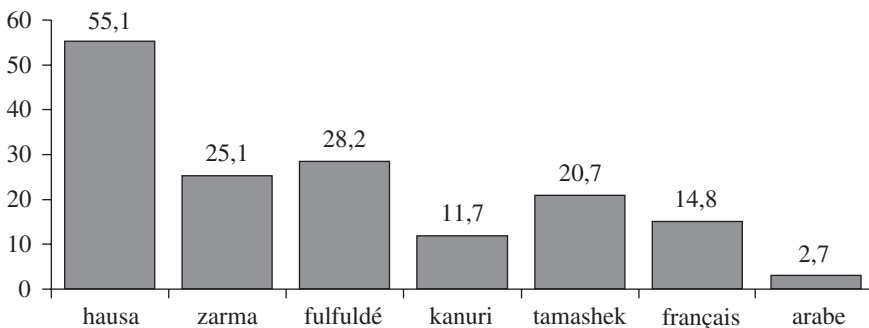
TABLEAU IX. — LE FRANÇAIS COMME LANGUE POUR LA CARTE D'IDENTITÉ

<i>Maîtrise déclarée du français</i>	<i>Choix porté sur le français (%)</i>
oui	67,1
non	19,5

Le français et les médias

La radio constitue encore aujourd'hui le principal médium au Niger. C'est la raison pour laquelle, il nous a semblé intéressant de construire un indicateur relatif. Nous avons donc demandé au travers d'une question ouverte aux membres de notre collectif de nous dire en quelle(s) langue(s) ils souhaiteraient entendre l'essentiel des émissions radiophoniques qui leur sont destinées. Ainsi qu'on peut le lire sur le diagramme donné ci-après, c'est sur le hausa que se porte la majorité des réponses (55,1 %). Suivent, loin derrière, le fulfuldé, le zarma puis le tamashek. Pour sa part, le français recueille moins de 15 % des réponses. Cependant, un examen des résultats établis en fonction de la variable âge révèle une propension à privilégier le français plus marquée chez les moins de 30 ans, puisque plus de 21 % d'entre eux portent leur choix sur le français contre à peine 10 % des plus de 30 ans. Les raisons exprimées par nos informateurs sont une certaine légitimité accordée au hausa, lequel est considéré comme la langue locale véhiculaire par excellence, étant la langue la plus parlée au Niger. Les répondants enclins à choisir le français mettent l'accent sur le lien très étroit entre son statut officiel et le contenu de certaines émissions radiophoniques.

GRAPHIQUE VI. — QUELLE(S) LANGUE(S) VOUDRIEZ-VOUS QU'ON UTILISE À LA RADIO ?
(en %)



Distribution pour l'échantillon (N = 3 798)

La nature des résultats, fondés sur la prise en compte de la langue première des répondants, ne contredit pas le contenu des motivations liées au choix des langues locales. Comme le montre le tableau livré ci-dessous, si chaque communauté tend à privilégier sa propre langue, le hausa reçoit un score relativement important à l'intérieur de celles-ci. En outre, il est à noter que le français est plus massivement choisi par les zarmaphones (3 sur 10) que par les autres communautés.

TABLEAU X. — LES LANGUES CHOISIES POUR LA RADIO
EN FONCTION DE LA LANGUE PREMIÈRE (en %)

<i>Langue(s) citée(s)</i>	<i>Langue première des répondants</i>				
	Hausa	Zarma	Fulfuldé	Kanuri	Tamashek
Hausa	94,7	52,5	28,8	42,4	25,2
Zarma	21,2	91,9	13,7	9,5	7,7
Fulfuldé	9,1	16,5	95,0	3,6	0,1
Kanuri	5,4	6,6	1,2	85,6	0,3
Tamashek	7,3	10,1	1,4	1,5	86,5
Français	20,2	28,4	5,9	16,5	6,1
Anglais	0,6	0,7	—	0,3	0,4
Arabe	3,2	4,1	3,0	1,0	1,4

On conclura avec ce cinquième indicateur en livrant un dernier tableau qui rend compte, une fois encore, d'une opposition entre francophones et non francophones. Les premiers sont ainsi près de 40 % à voir dans le français un vecteur idoine pour la diffusion des programmes radiophoniques, tandis que les seconds sont à peine plus de 7 % à répondre dans le même sens.

TABLEAU XI. — LE FRANÇAIS COMME LANGUE DE LA RADIO

<i>Maîtrise déclarée du français</i>	<i>Choix porté sur le français (%)</i>
oui	39
non	7,1

*

Les résultats attachés aux divers indicateurs livrés dans cette contribution sont fondés sur un collectif de plus de 3 800 individus, dont la composition autorise à formuler quelques constats à portée générale. Ainsi, on commencera par relever qu'à l'instar d'autres nations, le Niger se présente de telle sorte que moins d'un de ses ressortissants sur quatre déclare parler le français. Une telle situation n'est pas sans peser sur le sort réservé à ce qui constitue l'unique langue officielle de ce pays. Certes, cette dernière, avec

l'arabe, occupe la première place dans l'esprit des Nigériens quand il est question de la scolarisation de leurs enfants. Ces deux langues importées, qui se sont imposées au Niger dans des conditions différentes, sont privilégiées par les répondants dans des proportions qui les placent loin devant la première langue nationale qu'est le hausa. Pragmatiques, nombre de Nigériens semblent, selon leurs propres dires, vouloir offrir à leurs enfants une langue — le français — qui permette d'améliorer leurs conditions d'existence en occupant un poste de travail dans le tertiaire encore essentiellement public ou en émigrant pour des jours meilleurs vers des espaces francophones plus ou moins lointains. Pour ce qui est de l'arabe, outre sa dimension d'idiome sacré, une part des Nigériens — surtout du nord — évoquent également, quand ils le promeuvent, comme langue d'enseignement, la possibilité qu'offre celui-ci de leur procurer une vie plus clémente au plan économique, en Libye par exemple.

Les Nigériens semblent manifester un très fort souci de pouvoir enfin établir des rapports d'intercompréhension avec certains organes de l'État dont ils sont citoyens. Ce besoin de comprendre et de se faire entendre n'est pas, et de loin, satisfait par le français qui reste une langue *étrangère* pour beaucoup. Ce besoin s'exprime avec insistance pour ce qui concerne le domaine judiciaire où, pour l'heure, tous les jugements sont rendus en français uniquement. Il apparaît moins aigu s'agissant du domaine de l'Administration, par exemple, qui autorise souvent un recours plus facile et plus libre à telle ou telle langue locale. Néanmoins, le français reste tout de même, aux yeux de nos répondants, la langue de prédilection pour l'établissement de leur carte d'identité. À cet égard, ils en appellent au même désir d'émigration dans les espaces francophones que nous avons déjà relevé.

En revanche, le français n'apparaît guère comme une langue de choix quand il s'agit de la question des médias. Les Nigériens aspirent clairement à voir les programmes de radio être diffusés dans leur langue première respective, même si se dessine une nette tendance pour accorder au hausa une certaine primauté en la matière. Cette tendance est d'autant plus nette qu'elle ne se manifeste pas seulement parmi la communauté hausaphone — numériquement la plus importante —, mais parmi toutes les communautés linguistiques installées au Niger. Au passage, il est à noter que le zarma, seconde langue majoritaire, ne bénéficie pourtant pas du même traitement que le hausa, dans la mesure où, pour chacun de nos indicateurs, les zarmaphones sont plus enclins à porter leur choix sur le hausa que les hausaphones sur le zarma. Dans le même temps, on relève également une préférence plus affirmée pour le français chez les zarmaphones que chez les hausaphones dans des domaines tels que l'enseignement, la justice et les médias.

Mis en perspective avec la situation de diglossie véhiculaire que connaît le Niger, l'ensemble de ces constats donne à penser que les Nigériens ne sont pas tous, loin de là, en faveur du maintien de cette situation qui, en termes de répartition fonctionnelle des usages, veut que seul le français assure la communication dans le domaine formel. Après le français, le hausa

rassemble, à cet égard, le consensus le plus net dans le cas qui nous occupe. Dans ces conditions ne pourrait-il pas devenir un jour le concurrent du *visitor language*, remettant ainsi en cause le caractère tenu pour immuable par certains de cette diglossie ? On rappellera deux éléments d'information tirés de nos résultats — à la faveur, si l'on peut dire, du français — à prendre en compte pour qui serait tenté de vouloir apporter une réponse à cette question. Le premier n'est autre que cette tendance assez systématique à privilégier le français que nous avons observée dans la communauté ayant pour langue le zarma — l'autre variété « basse » à côté du hausa —, tendance qu'il apparaît difficile d'interpréter autrement que comme un signe d'une certaine résistance. Le second élément, peut-être plus déterminant, tient dans ce que les locuteurs nigériens se réclamant d'une pratique du français, donc, selon toute vraisemblance, au bénéfice d'une scolarité, sont clairement plus enclins que les autres à plébisciter le français dans sa réalité effective de variété « haute ». Recrutés, comme on l'a vu, surtout parmi les jeunes générations, ces derniers ont, par ailleurs, toutes les chances de concourir, par effet de transmission à ceux qui vont les suivre, au maintien, voire au renforcement, de la position du français dans le paysage linguistique nigérien.

Université de Lausanne

BIBLIOGRAPHIE

ADEGBIJA, E.

1994 *Language Attitudes in Sub-Saharan Africa. A Sociolinguistic Overview*, Clevedon, Multi Lingual Matters.

BAL, W.

1977 « Unité et diversité de la langue française », in A. REBOULLET & M. TÉTU (dir.), *Guide culturel : civilisations et littératures d'expression française*, Laval, Hachette-Presses de l'Université de Laval : 5-28.

BOURDIEU, P.

1984 « Capital et marché linguistiques », *Linguistische Berichte*, 90 : 3-24.

CALVET, L.-J.

1996 « Véhicularité, véhicularisation », in D. DE ROBILLARD *et al.*, eds, *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Honoré Champion : 451-456.

CANUT, C. & DUMESTRE, G.

1996 « Français, bambara et langues nationales au Mali », in D. DE ROBILLARD *et al.*, eds, *op. cit.* : 219-228.

CHAUDENSON, R. *et al.*

1991 *La francophonie : représentations, réalités et perspectives*, Paris, Didier Érudition.

LAZARSFELD, P.

1965 « Des concepts aux indices empiriques », in R. BOUDON & P. LAZARSFELD (dir.), *Vocabulaire des sciences sociales*, Paris-La Haye, Mouton : 27-36.

LE PAGE, R. B. & TABOURET-KELLER, A.

1985 *Acts of Identity. Creole-based Approaches to Language and Ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press.

ROBILLARD, D. DE & BENIAMINO, M., eds

1996 *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Honoré Champion.

SINGY, P.

2000 « Diglossie véhiculaire et représentations linguistiques : Étude de cas au Niger », in P. DUMONT & R. C. SANTODOMINGO, eds, *La coexistence des langues dans l'espace francophone. Une approche macrosociolinguistique*, Paris, Aupelf-Uref : 117-122.

SMITH, S.

1993 « La "plus grande France" à la rescousse », *Libération*, lundi 18 octobre.

TURI, J.-G.

1996 « L'emploi du français dans la francophonie du point de vue juridico-constitutionnel », in D. DE ROBILLARD *et al.*, eds, *op. cit.* : 807-816.

VALDMANN, A.

1983 « Normes locales et francophonie », in É. BÉDARD & J. MAURIS (dir.), *La norme linguistique*, Paris, Le Robert : 667-706.

RÉSUMÉ

Cette contribution tente de porter au jour certains aspects, au plan des représentations, du paysage linguistique de la République du Niger qui connaît une situation de diglossie véhiculaire opposant le français, variété « haute », au hausa et zarma, variétés « basses ». D'une enquête fondée sur un échantillon de plus de 3 800 répondants appartenant à l'une des cinq communautés linguistiques dominantes, des indicateurs ont été dégagés afin de cerner l'image que les Nigériens se font du français, unique langue officielle à côté d'une série de langues locales au poids très variable. Pays officiellement francophone, peu visité par les spécialistes, le Niger trouve ici l'un des premiers comptes rendus à portée générale concernant sa réalité sociolinguistique.

ABSTRACT

The French Speaking Peoples and their Languages: The Case of the Nigeriens. — Among the attitudes domain, this paper attempts to bring some features of the linguistic landscape of the Niger Republic to light, characterized by a situation of vehicular diglossy opposing French, “high” variety, to Hausa and Zarma, “low” varieties. From an enquiry based on a sample of more than 3 800 individuals, all of them belonging to one of the five major linguistic communities, indicators were selected in order to understand the Nigeriens’ linguistic image about French, one and only official language, next to several local languages which importance varies a lot. Officially French-speaking country and not so studied by specialists, Niger finds here one of first wide-ranged reports about the national sociolinguistic reality.

Mots-clés/keywords : Niger, diglossie véhiculaire, français, francophonie, pratiques déclarées, représentations/*Niger, vehicular diglossy, French, French-speaking area, declared practises, representations.*